



Séparation conjugale difficile

Par Cyrille

Bonjour,

Je suis aujourd'hui dans une situation compliqué.

Je me suis pacsé en 2016 après 2 ans de vie commune avec Christelle.

Aujourd'hui, plus rien ne va dans notre couple. Nous avons eu une dispute le 1er janvier avec menace au couteau de sa part le jour suivant. Appel des gendarmes, Audition, mais pas de plainte déposée car c'est mon épouse et elle a des problèmes de santé. Par la suite, je ne trouve pas l'énergie suffisante pour rester dans notre appartement et je pars dormir chez mes parents suite aux conseils des gendarmes. En arrêt depuis, je suis aidé par une psychologue. Je veux rompre le pacs mais j'ai besoin de conseil. Car mon épouse n'a pas de revenu, elle vit dans notre appartement en location à nos deux noms. Vu la dernière fois avec une conseillère conjugale (tierce personne), mon épouse semblait sûr d'elle et était présente en tant qu'observatrice seulement. Je n'arrive pas à trouver la manière de lui parler de rompre le pacs. J'ai l'impression qu'elle attend un faux pas de ma part. C'est une sensation insupportable aujourd'hui.

Dans l'attente de vos conseils pour gérer au mieux cette situation. Je reste disponible par téléphone si vous avez besoin d'avoir plus de détail.

Cordialement